

Catalogue Avantages ClubEmployeur



UN PARTENARIAT GAGNANT-GAGNANT

Soutenez les sapeurs-pompiers volontaires
Agissons ensemble !



EDITO DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU SDIS

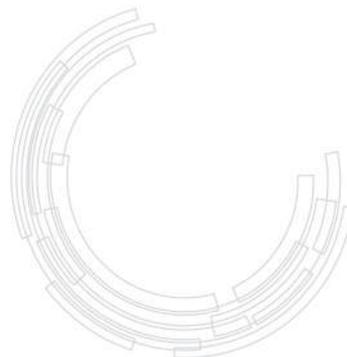


Au travers de ce « Catalogue Employeur », j'ai souhaité porter à votre connaissance les différentes prestations qui vous sont accessibles.

En effet, votre collaboration précieuse pour les sapeurs-pompiers du département du Gers, ainsi bénéfique pour nos concitoyens, repose sur l'engagement collectif des forces vives de notre territoire.

En la matière, je souhaite une nouvelle fois vous remercier pour votre mobilisation sans faille et pour l'attachement qui est le vôtre à notre service public de proximité.

Amicalement.

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and strokes, positioned below the text 'Amicalement.'.

Un catalogue dédié aux employeurs citoyens et partenaires des sapeurs-pompiers du Gers

Pour aller plus loin dans notre engagement et valoriser ce partenariat «gagnant-gagnant» nous avons créé le Club Employeur.

1 DEVENEZ MEMBRE

Signez une convention de disponibilité pour votre/vos agent(s).

Contactez le *Service Promotion du Volontariat* ou rendez-vous sur notre site internet à l'espace « employeurs » : www.sdis32.fr

2 CUMULEZ des points

La **disponibilité** que vous accordez à vos sapeurs-pompiers volontaires tant pour l'opérationnel que la formation, vous **rapporte des points**.

3 CONSULTEZ votre capital de points

Vous recevez un **relevé** annuellement après chaque utilisation de votre **capital de points**.

4 UTILISEZ vos points

Choisissez la prestation qui vous intéresse dans ce catalogue, complétez la fiche de demande (p39) et renvoyez là à : volontariat@sdis32.fr

Formation et information des populations

Prévention et Secours Civique niveau 1 (PSC1)	6
Sauveteur Secouriste du travail (SST) - <i>formation initiale, passerelle ,recyclage</i>	7
Les gestes qui sauvent (GQS)	8
Utilisation d'un défibrillateur	9
Intervention dans les écoles	10
Accueil de stagiaires	11
Participation aux forums	12
Formation à la manipulation des extincteurs	13

Services opérationnels

Dispositif Opérationnel	15
Service de Sécurité	16
Destruction d'hyménoptères	17
Recherche et travaux sous-marins	18
Prestation avec échelle	19
Mise à disposition d'un drone	20

Conseils, sensibilisation

Organisation d'un exercice d'évacuation	22
Prévention Incendie dans ERP – conseil technique	23
Prévention des risques dans votre établissement	24
Conseils sur la Défense Extérieure Contre l'Incendie (D.E.C.I.)	25
Soutien à l'élaboration d'un plan d'Opérations Internes (P.O.I.)	26

Prêt de salles

Salle de cours ou de réunion pour 8 à 19 personnes	28
Salle de cours ou de réunion jusqu'à 30 personnes (Astarac)	29
Salle des assemblées jusqu'à 70 personnes (Armagnac)	30
Salle jusqu'à 100 personnes	31
Salle de réception	32

Accompagnement

Découverte du monde des sapeurs-pompiers	34
Petits déjeuners thématiques	35
Impression de cartes	36

Prêt de matériels

Sur demande	38
-------------------	----

Annexe

Formulaire de demande d'une prestation	39
--	----

Formation et Information des Populations

Depuis décembre 2017, le SDIS 32 s'est doté d'un nouveau service : le service Formation et Information des Populations afin de répondre à la nécessaire formation des populations aux gestes de secours.

L'information, la formation et la sensibilisation des populations aux risques de sécurité civile constituent un enjeu primordial afin de prévenir et de réduire leurs conséquences.

Le citoyen est « le premier acteur de sa propre sécurité » et pour cela, dès le plus jeune âge, il convient de l'initier voire de l'éduquer face aux risques de notre société actuelle.



Prévention et Secours Civiques niveau 1 (PSC1)



Valeur en points : 60 pts / stagiaire

Réf FIP 01

⇒ Etre capable d'exécuter les gestes de premiers secours

Les stagiaires sont informés sur les différentes situations auxquelles ils pourront être confrontés.

Les principaux cas traités sont l'étouffement, l'hémorragie et l'inconscience. Chaque stagiaire pratique les gestes enseignés sur d'autres stagiaires.

La formation Prévention et Secours Civique de niveau 1 permet d'acquérir les connaissances nécessaires à la bonne exécution des gestes de premiers secours destinés à :

1. Protéger la victime et les témoins
2. Alerter les secours d'urgence
3. Empêcher l'aggravation de l'état de la victime et préserver son intégrité

PRÉCISIONS / RECOMMANDATIONS

Durée : 8h

Par groupe de 12 personnes

Prestation modulable et mutualisable avec d'autres employeurs.

Sauveteur Secouriste du Travail (SST)



Réf FIP 02

➔ Présentation

Cette formation prépare le sauveteur secouriste du travail à intervenir rapidement et efficacement lors d'une situation d'accident du travail dans l'établissement ou dans la profession.

Cette formation permet d'acquérir les connaissances pour apporter les premiers secours et les conduites à tenir en attendant l'arrivée des secours.

➔ Prestations proposées

⊕ **Formation initiale SST :**

Valeur en points : **190 pts / stagiaire**

Réf FIP 02-01

Durée : 12h (6h * 2 jours)

⊕ **Passerelle SST :**

Valeur en points : **95 pts / stagiaire**

Réf FIP 02-02

Pré requis : Etre titulaire de l'UE PSC 1 ou PSE 1 daté de moins de 2 ans (ou ayant suivi un formation continue PSC1 ou PSE 1 de moins de 2 ans).

Durée : 10h minimum

⊕ **Recyclage SST :**

Valeur en points : **70 pts / stagiaire**

Réf FIP 02-03

Pré requis: Etre titulaire du certificat de SST

Durée : 7h minimum

PRÉCISIONS / RECOMMANDATIONS

Par groupe de 10 personnes

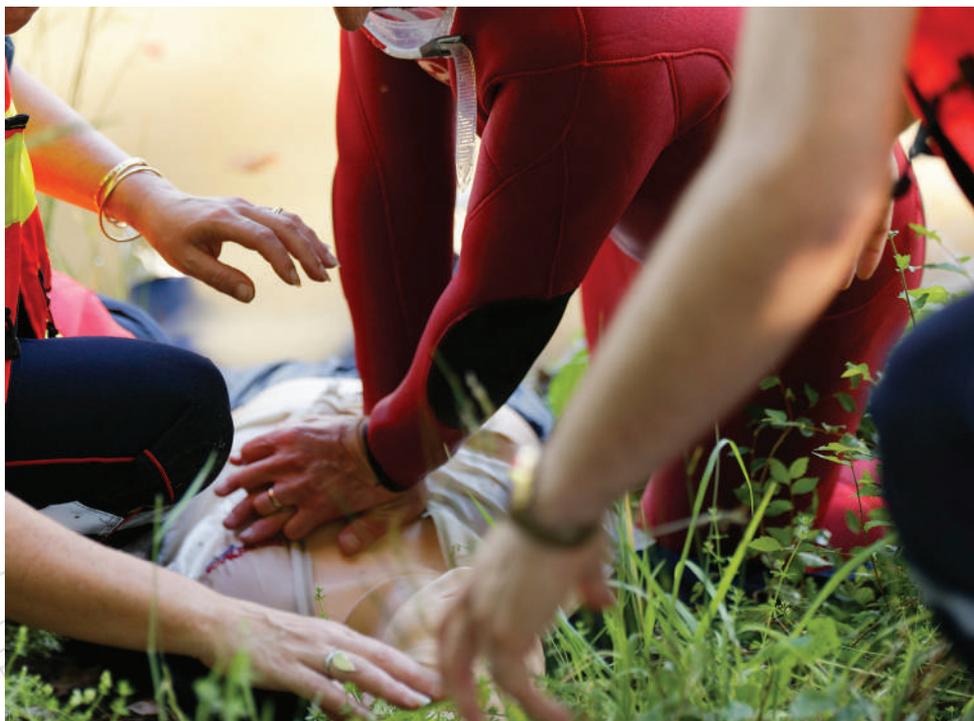
Les gestes qui sauvent (GQS)

Valeur en points : **gratuit**

Réf FIP 03

➔ Acquérir les gestes qui sauvent

Formation aux gestes qui sauvent (2 heures) – Cette formation gratuite d'une durée de deux heures permet d'acquérir les gestes qui sauvent et d'apprendre à utiliser le défibrillateur.



PRÉCISIONS / RECOMMANDATIONS

Pré requis: 15 personnes par groupe

Durée : Possibilité de cumuler les groupes sur une journée

Maximum 4 groupes

Utilisation d'un défibrillateur



Valeur en points : **gratuit**

Réf FIP 04

➔ Etre capable d'utiliser un défibrillateur

Cette formation permet l'acquisition par la population des connaissances nécessaires à :

- identifier les signes permettant de reconnaître un arrêt cardiaque ;
- réaliser, auprès d'une victime d'un arrêt cardiaque, les gestes permettant d'augmenter les chances de survie.



PRÉCISIONS / RECOMMANDATIONS

Durée : 1h

Par groupe de 12 personnes

Prestation modulable avec d'autres employeurs

Intervention dans les écoles



Valeur en points : **gratuit**

Réf FIP 05

⇒ Sensibilisation des enfants aux risques

Les enfants constituent un public réceptif au sein de la famille et en milieu scolaire mais aussi très vulnérable face aux risques domestiques.

Un projet de sensibilisation comprenant la prévention et la gestion des accidents de la vie courante, des incendies et des risques majeurs doit être développé pour les scolaires mais également auprès de la population. Les formations aux premiers secours de l'ensemble des Gersois(es) constituent un objectif majeur pour le SDIS du Gers.

⇒ Apprendre à porter secours (APS)

Service délivré des grandes sections maternelles jusqu'aux classes de CM2.

PRÉCISIONS / RECOMMANDATIONS

Durée : 1h par classe

Accueil de stagiaires dans le cadre de réorientations professionnelles

Valeur en points : **gratuit**

Réf FIP 06

➔ Faire découvrir le milieu professionnel des SDIS

Un de vos salariés souhaite se réorienter et vous n'avez pas la possibilité de lui faire suivre un stage en interne dans le cadre de son projet professionnel. Nos services peuvent l'accueillir et l'encadrer dans son stage.

Cet accueil se fera dans la limite des capacités d'accueil et des contraintes temporelles du service.

PRÉCISIONS / RECOMMANDATIONS

Durée : 4 jours maximum

Par groupe de 12 personnes maximum

Participation aux forums

Valeur en points : **gratuit**

Réf FIP 07

⇒ Sensibiliser aux risques

Participation aux forums métiers principalement, dans le but de faire découvrir l'univers des sapeurs-pompiers et au-delà, susciter des vocations pour l'engagement citoyen de sapeur-pompier volontaire.

Possibilité d'intervenir sur des thématiques en lien avec des risques du quotidien.

PRÉCISIONS / RECOMMANDATIONS

Durée : à la demande

Par groupe de 10 personnes maximum

Formation manipulation extincteurs



Valeur en points : 115 pts / stagiaire

Réf FO 01

➔ Etre capable d'utiliser les moyens de première intervention de lutte contre un début d'incendie

Cette formation contient différentes notions :

- Théoriques sur l'incendie et son développement : classes de feu, agents extincteurs....
- Pratiques : manipulation extincteurs

ATTENTION : Les agents ne disposeront pas à la fin de cette formation d'une attestation reconnue par l'Etat et les assurances.



PRÉCISIONS / RECOMMANDATIONS

Durée : 2h

Par groupe de 12 personnes

Les extincteurs de l'entreprise seront utilisés. Cette dernière devra donc contacter son fournisseur pour le remplissage.

Prestation modulable et mutualisable avec d'autres employeurs

SERVICES OPERATIONNELS

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Gers peut vous proposer différentes prestations.



Le Dispositif Opérationnel



Valeur en points : conforme à la délibération du CASDIS en vigueur

Réf SO 01

➔ Mise en place d'un Dispositif Opérationnel

Dans le cadre d'un grand rassemblement de personnes, vous pouvez solliciter le SDIS pour la mise en place :

- D'un Dispositif Prévisionnel de Sécurité (DPS)
- D'une garde postée
- D'un service de sécurité
- D'une astreinte

Les besoins seront étudiés au cas par cas en relation avec le groupement des services opérationnels en lien avec la manifestation



Valeur en points : 200 pts

Réf SO 02

➔ Mise en place d'un Service de Sécurité incendie

Le tarif dépend de la prestation proposée.

Exemple de Service de Sécurité :

- ⊕ Feu d'Artifice
 - Prestation d'une durée d'1h entre 22h et 7h un samedi soir
 - 1 Camion-Citerne pendant 1h
 - 3 personnels pendant 1 h
 - 2h de frais de dossier

Destruction d'hyménoptères



Réf SO 03

↻ Destruction de nids de guêpes ou de frelons par nos soins

Le nombre de points dépend de la prestation effectuée.

Exemple de Prestation :

Valeur en points : **60 pts**

- ⊕ **Destruction sans utilisation de la grande échelle**
 - Prestation d'une durée d'1h entre lundi et samedi de 7h à 22h
 - 1 Véhicule Toutes Utilités
 - 2 personnels
 - 1h de frais de dossier

Valeur en points : **225 pts**

- ⊕ **Destruction avec utilisation d'un moyen d'élévation**
 - Prestation d'une durée d'2h entre lundi et samedi de 7h à 22h
 - 1 Véhicule Toutes Utilités
 - 1 Moyen d'élévation
 - 4 personnels
 - 1h de frais de dossier



PRÉCISIONS / RECOMMANDATIONS

Pour les abeilles, il est nécessaire de faire appel à un apiculteur.

Recherche et travaux sous-marins



Valeur en points : 220 pts

Réf SO 04

➔ **Nous pouvons vous venir en aide pour des travaux et ou des recherches sous-marines**

Le nombre de points dépend de la prestation effectuée.

Exemple de prestation :

- ➔ **Prestation d'une durée d'2h** (temps de trajet inclus)
 - Réalisation en journée ouvrée
 - 1 Véhicule Plongeurs
 - 4 personnels
 - 1h de frais de dossier

Prestation avec Echelle

Valeur en points : 210 pts

Réf SO 05

⇒ **Vous avez besoin d'une grande échelle, nous pouvons sous réserve de la disponibilité de nos véhicules venir faire cette tâche pour vous.**

Le nombre de points dépend de la prestation effectuée.

Exemple de prestation :

- ⊕ **Prestation d'une durée d'1h** (temps de trajet inclus)
 - Réalisation en journée ouvrée
 - Lieu d'intervention 10 km d'un centre de secours disposant d'une échelle
 - 1 Véhicule Grande échelle
 - 2 personnels
 - 1h de frais de dossier



Mise à disposition d'un drone



Valeur en points : 210 pts

Réf SO 06

➤ Prêt d'un drone avec deux personnels formés à son utilisation

Le drone est un outil souple, écologique, rapide de mise en œuvre et efficace pour prendre de la hauteur, notamment dans les sites étroits sans recul, pour une levée de doute rapide face à un problème technique ou une inspection, ou encore pour des interventions en milieux protégés ou sensibles.

Il permet de disposer d'une image à jour, exploitable en temps réel, sous les angles de vue souhaités.

Il permet également de disposer d'un outil léger, peu encombrant et transportable, capable de photographier dans le détail (quelques mètres) ou permettant de situer un élément dans un ensemble.

PRÉCISIONS / RECOMMANDATIONS

Prévoir au minimum quinze jours de délais pour obtenir cette prestation soumise à déclaration de vol.

Prestation d'une durée de 2h (temps de trajet inclus) en journée ouvrée de 7h à 18h

1 drone

2 personnels

Frais de dossiers



CONSEILS SENSIBILISATION

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Gers est à vos côtés pour vous aider.

Organisation d'un exercice d'évacuation



Réf CS 01

⊕ **Conseils individuels à la direction de l'établissement pour la définition de la procédure d'évacuation :**

Valeur en points : **gratuits**

Réf CS 01 01

Une personne du S.D.I.S. vient vous expliquer les grands principes d'une bonne évacuation. Ces conseils pourront s'adapter à votre établissement.

⊕ **Présence d'un sapeur-pompier lors de votre exercice d'évacuation :**

Valeur en points : **gratuits**

Réf CS 01 02

Cette présence donne de la valeur à cet entraînement. Durant l'exercice, le sapeur-pompier chronomètre et vérifie les règles générales. A l'issue de celui-ci, il dispense quelques conseils simples.

⊕ **Participation des secours lors de votre exercice d'évacuation :**

Valeur en points : **gratuits**

Réf CS 01 03

Une équipe de 4 à 6 sapeurs-pompiers, avec un engin de secours, participe à votre exercice et fera les premiers établissements de tuyaux.

⊕ **Atelier personnalisé pour la réalisation globale de la procédure d'évacuation avec option appareil à fumée :**

Valeur en points : **gratuits**

Réf CS 01 04

Avec l'appareil à fumées froides, l'exercice est d'autant plus crédible.

PRÉCISIONS / RECOMMANDATIONS

Le chef d'établissement doit être en mesure de remettre en service son système d'alarme.

Cette prestation ne fera pas l'objet d'un compte rendu de participation.

Attention, l'utilisation de fumée peut provoquer des réactions inappropriées.

Le chef d'entreprise engage sa responsabilité.

La prévention incendie dans les E.R.P.



Valeur en points : **gratuit**

Réf CS 02

⇒ Conseil technique

Cette visite permet de vous apporter des conseils pour le montage du dossier réglementaire.

Toutes modifications ou créations dans un E.R.P doivent faire l'objet d'un dossier permettant de vérifier la conformité avec les règles de sécurité. Ce dossier doit comprendre :

- Une notice de sécurité
- Une notice descriptive précisant les matériaux utilisés
- Un ou plusieurs plans faisant apparaître les dégagements, les escaliers, les sorties de secours ainsi que la solution retenue pour l'évacuation des personnes à mobilité réduite.

Des vérifications des installations techniques sont obligatoires tous les ans notamment le désenfumage, le chauffage, le gaz, l'électricité, l'éclairage de sécurité, les appareils de cuisson et les moyens de secours.

Un préventionniste peut vous aider dans l'élaboration de votre dossier.



La prévention des risques dans votre établissement

Valeur en points : **gratuit**

Réf CS 03

➔ Visite conseils avec manœuvre incendie.

Cet atelier ne constitue pas un conseil personnalisé mais une première approche de l'analyse du risque, du dimensionnement des besoins et des solutions techniques existantes.



PRÉCISIONS / RECOMMANDATIONS

Cette prestation peut constituer un préalable à la rédaction du schéma communal de D.E.C.I mais ne pourra en aucun cas s'y substituer.

Conseils sur la « Défense Extérieure Contre l'Incendie » (D.E.C.I.)

Réf CS 04

⊕ **Présentation et enjeux liés au « règlement DECI » afin d'analyser les risques**

Valeur en points : **gratuit**

Réf CS 04 01

Cet atelier ne constitue pas un conseil personnalisé mais une première approche de l'analyse du risque, du dimensionnement des besoins et des solutions techniques existantes.

Cette prestation peut constituer un préalable à la rédaction du schéma communal de D.E.C.I. mais ne pourra en aucun cas s'y substituer.

⊕ **Participation aux réunions de présentation «risques majeurs» de votre commune :**

Valeur en points : **gratuit**

Réf CS 04 02

Accompagnement dans la rédaction du schéma communal de D.E.C.I avec analyse des risques, fournitures de cartes...



Soutien à l'élaboration d'un Plan d'Opérations Internes (P.O.I)

Valeur en points : gratuit

Réf CS 05

➤ **Le POI est un plan d'urgence, élaboré par l'exploitant, qui organise les moyens, équipements et méthodes d'intervention en cas de sinistre dans une installation.**

Cet atelier ne constitue pas un conseil personnalisé mais une première approche de l'analyse du risque, du dimensionnement des besoins et des solutions techniques existantes.



PRÉCISIONS / RECOMMANDATIONS

La rédaction de ce document nécessite un travail important pour les employés communaux qui ne peut être délégué au S.D.I.S.

PRETS DE SALLES

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Gers peut vous proposer des salles de réunions, de formation, des bureaux ...



Salle de cours ou de réunion de 8 à 19 personnes

Valeur en points :

- demi-journée : 75 pts
- journée : 120 pts

Réf PS 01

➔ Prêt d'une salle de cours ou de réunion

Plusieurs salles aux capacités différentes sont proposées sur le site de la direction départementale à Auch :

- Salle Gascogne pouvant accueillir jusqu'à 6 personnes
- Salle Ténarèze pouvant accueillir jusqu'à 12 personnes, équipée d'un vidéoprojecteur.
- Salle Bas Armagnac Adour pouvant accueillir jusqu'à 19 personnes, équipée d'un vidéoprojecteur.



PRÉCISIONS / RECOMMANDATIONS

La salle ne pourra être mise à disposition pour des rencontres qui ne respectent pas le devoir de neutralité de notre service. À l'appréciation du directeur lors de la demande.

Salle de cours ou de réunion Jusqu'à 30 personnes

Valeur en points :

- demi-journée : 75 pts
- journée : 120 pts

Réf PS 02

➔ Prêt d'une salle de cours ou de réunion

La salle peut accueillir jusqu'à 30 personnes.

Elle est équipée d'un ordinateur, d'un vidéoprojecteur et d'un écran.

La salle dispose d'un accès pour les personnes à mobilité réduite.

Une salle de détente est annexée à celle-ci



PRÉCISIONS / RECOMMANDATIONS

La salle ne pourra être mise à disposition pour des rencontres qui ne respectent pas le devoir de neutralité de notre service. À l'appréciation du directeur lors de la demande.

Salle des Assemblées Jusqu'à 70 personnes

Valeur en points :

- demi-journée : 115 pts
- journée : 160 pts

Réf PS 03

➔ Prêt d'une salle de cours ou de réunion

La salle peut accueillir jusqu'à 70 personnes.

Elle dispose d'une tribune à 10 places et est équipée d'un écran et d'une sonorisation.

La salle dispose d'un accès pour les personnes à mobilité réduite.



PRÉCISIONS / RECOMMANDATIONS

La salle ne pourra être mise à disposition pour des rencontres qui ne respectent pas le devoir de neutralité de notre service. À l'appréciation du directeur lors de la demande.

Salle des Assemblées + salle contiguë Jusqu'à 100 personnes

Valeur en points :

- demi-journée : 170 pts
- journée : 200 pts

Réf PS 04

➔ Prêt d'une salle de cours ou de réunion ou de réception

La salle peut accueillir jusqu'à 100 personnes.

Elle dispose d'une tribune à 10 places et est équipée d'un écran et d'une sonorisation.

Une salle de détente y est annexée.

La salle dispose d'un accès pour les personnes à mobilité réduite.



PRÉCISIONS / RECOMMANDATIONS

La salle ne pourra être mise à disposition pour des rencontres qui ne respectent pas le devoir de neutralité de notre service. À l'appréciation du directeur lors de la demande.

Salle de Réception

Valeur en points :

- demi-journée : 75 pts
- journée : 120 pts

Réf PS 05

➔ Prêt d'une salle de réception

Cette salle peut accueillir jusqu'à 100 personnes maximum et peut être utilisée dans différentes configurations :

- Salle de cours
- Salle de réunion
- Salle de réception

Elle dispose d'une tribune, d'une sonorisation et d'un accès pour les personnes à mobilité réduite.



PRÉCISIONS / RECOMMANDATIONS

La salle ne sera pas disponible les 1^{ers} mercredis de chaque mois.

La salle ne pourra être mise à disposition pour des rencontres qui ne respectent pas le devoir de neutralité de notre service. À l'appréciation du directeur lors de la demande.

ACCOMPAGNEMENT

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Gers peut vous proposer de participer à divers événements afin de vous faire profiter d'un réseau unique, de conseils et d'apprendre à mieux nous connaître.



Découverte du monde des Sapeurs-Pompiers



Réf AC 01

⊕ **Visite de la Direction Départementale du Service d'Incendie et de Secours :**

Valeur en points : **gratuit**

Réf AC 01 01

Visite simple pour découvrir les lieux, les locaux avec une présentation du Service et de ses enjeux.

⊕ **Visite du Centre de Traitement de l'Alerte (C.T.A) et du Centre Opérationnel Départemental d'Incendie et de Secours (C.O.D.I.S) :**

Valeur en points : **gratuit**

Réf AC 01 02

C'est une plateforme située à la Direction Départementale, chemin de la caillaouère à Auch, commune avec le S.A.M.U notamment qui assure la gestion des appels d'urgence reçus sur le 18 et le 112. Elle est chargée du suivi et de la coordination opérationnelle.

Vous comprendrez l'organisation départementale de la gestion des opérations et de la prise d'appel jusqu'à la montée en puissance en passant par la mobilisation des personnels.

⊕ **Visite d'un centre de secours et du centre de formation départemental**

Cette prestation sera réalisée sur le centre de secours de Vic-Fezensac, route de Bassoues.

• **Visite simple**

Valeur en points : **gratuit**

Réf AC 01 03 A

Visite simple pour voir les lieux, les locaux, les installations techniques avec une présentation du S.D.I.S.

• **Visite avec démonstration dynamique lors d'un stage :**

Valeur en points : **gratuit**

Réf AC 01 03 B

Petits Déjeuners thématiques

Valeur en points : **50 pts / personne**

Réf AC 02

Ces petits déjeuners seront animés par des professionnels, experts dans leur(s) spécialité(s). Différents thèmes seront abordés tout au long de l'année selon les actualités. Nous vous informerons sur les différents événements organisés et leurs dates. Ces moments d'information et d'échanges se dérouleront durant 1h30 à 2h, généralement à la direction du SDIS à Auch. Un moment de convivialité précèdera le temps consacré à l'information, au conseil ou à la sensibilisation (n'hésitez pas à nous faire connaître vos centres d'intérêts).

L'objectif est double :

- 1.** Vous informer sur un thème précis pouvant vous apporter une réelle plus value pour votre établissement
- 2.** Vous faire profiter de notre réseau d'employeurs (publics-privés) en échangeant avec vos collègues membres du Club.

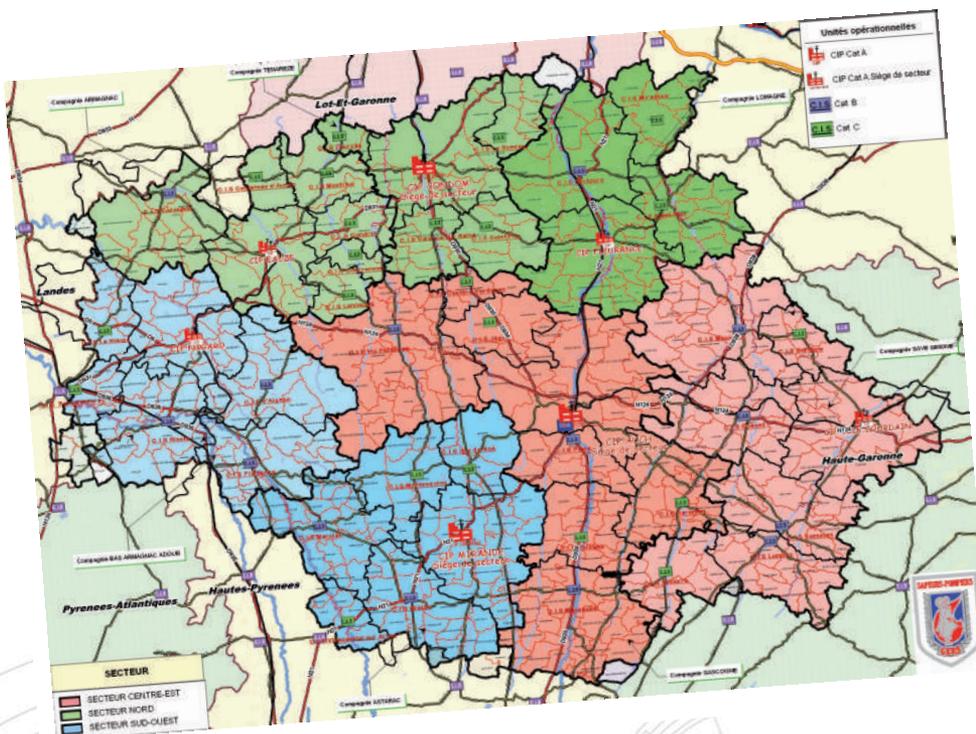


Impression de Cartes

Valeur en points : 25 pts / carte hors coût d'impression

Réf AC 04

Nos services peuvent imprimer diverses cartes pouvant vous être utiles.



PRETS DE MATERIEL

Le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Gers peut vous prêter du matériel.



Prêts de matériel

Valeur en points : **NOUS CONSULTER POUR PLUS D'INFORMATION**

Réf PM 0

Sur demande spécifique, nous pourrons vous proposer du matériel utilisé habituellement dans le cadre de nos missions.

Chaque demande sera étudiée au cas par cas.

Le matériel sera prêté dès lors qu'il n'est pas nécessaire au bon déroulement opérationnel.

Chaque demande fera l'objet d'une attention particulière. Les points seront fixés par rapport à la délibération en vigueur sur les services payants.

(N'hésitez pas à nous faire connaître vos centres d'intérêts)



FORMULAIRE

« Demande d'une Prestation »

N° Adhérent	
Etablissement Employeur	
Référent	
Téléphone	
Adresse de messagerie	
Commune	
Référence de la prestation souhaitée	
Intitulé de la prestation souhaitée	
Nombre de demandeurs	
Valeur de la prestation (en points)	
Période souhaitée	
Observations	
Fiche transmise le	
Référent de la prestation	
Prestation assurée le	

Formulaire à retourner au Service Promotion du Volontariat

05.42.54.12.23

volontariat@sdis32.fr

OSEZ L'ENGAGEMENT, DEVENEZ EMPLOYEUR PARTENAIRE



Service Volontariat

Tél : 05 42 54 12 23 - Courriel : volontariat@sdis32.fr

www.sdis32.fr